

Documents exigés – Cessation d'usage ou retrait de logement

- Procuration (si la personne qui fait la demande n'est pas propriétaire).
- **Pour le retrait d'un logement :**

Rendre inopérante au moins l'une des 3 conditions suivantes :

- a) Pouvoir y tenir feu et lieu;
- b) Pouvoir y accéder directement;
- c) Pouvoir en jouir de façon exclusive.

- **Pour la cessation d'usage complémentaire à l'habitation :**

Retirer les équipements utilisés aux fins de l'usage à cesser afin qu'il n'y ait plus apparence d'usage commercial (ex. chaise et lavabo de coiffure, table de massage, etc.).

- **Pour la cessation d'une résidence de tourisme :**

Joindre la confirmation de cessation d'activités délivrée par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ).

- **Retrait du compteur d'eau :** La Ville devra être préalablement avisée et donner son autorisation pour procéder à la désinstallation du compteur d'eau. Le compteur d'eau désinstallé doit être remis à la Ville. Dans l'éventualité où un compteur n'est pas remis à la Ville, ce dernier sera facturé au propriétaire.
- Des frais de 100 \$ sont requis pour le changement à l'usage du bâtiment.

Note : Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente pas tous les documents pouvant servir à l'émission d'un permis ou d'un certificat. Ainsi, tout autre document jugé pertinent peut être exigé.

Il est possible que le permis ne soit pas délivré sur le champ si le dossier n'est pas complet ou si une analyse supplémentaire est requise.

Prendre note que l'ensemble des documents peut nous être transmis par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@septiles.ca

**Renseignements – Demande de permis
Cessation d'usage ou retrait de logement****1. Requérant – SI VOUS N'ÊTES PAS PROPRIÉTAIRE, FOURNIR UNE PROCURATION :**

Nom : _____
Nom de la compagnie : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : Résidence : _____ Bureau : _____ Cell. : _____
Courriel : _____

2. Adresse de l'emplacement : _____**3. Type d'usage concerné : ☐ logement ☐ résidence de tourisme ☐ autre : _____****4. Date de cessation de l'usage ou retrait de logement : _____****5. Secteur non desservi par l'égout municipal (complétez si applicable) :**

Nombre de chambres existantes : _____

Nombre de chambres après cessation d'usage ou retrait de logement : _____

Prendre note qu'une vérification et une mise aux normes du système septique pourrait être requise.

6. Y a-t-il un compteur d'eau à récupérer suite à la cessation de l'usage ? oui non

Un formulaire supplémentaire concernant le retrait du compteur d'eau devra être signé au moment de l'émission du certificat d'autorisation pour la cessation de l'usage

7. Signature du requérant :

Signature : _____

Date : _____

*L'envoi par courriel fait foi de signature

N. B. Si des travaux sont requis pour la cessation d'usage ou le retrait d'un logement, veuillez visiter notre site Web au https://septiles.ca/fr/amenagement-interieur_531/ et remplir le et/ou les formulaires requis au soutien de la demande de permis.